



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-LAMBERT-  
DE-LAUZON

Près de vous, près de tout.



# La Source

DÉCEMBRE 2024 - Vol. 23 N°4

# Défis Givrés

## Jusqu'au 6 janvier 2025

### Boisé du parc du Faubourg

PARCOURS LUDIQUES

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

## SOMMAIRE

Mot du maire.....	2
Félicitations à deux entreprises locales.....	2
Saint-Lambert célèbre ses bénévoles.....	2
La plateforme Voilà!.....	2
Succès retentissant pour la maison hantée du presbytère.....	3
Des Fêtes en toute sécurité - Prévention des incendies.....	3
Activités à venir.....	4
Une belle réussite pour Lamb'Arts.....	5
Respecter les limites de vitesse.....	5
L'hiver en toute sécurité.....	6-7
Calendrier des collectes 2025.....	8
Jours fériés et séances du conseil municipal 2025.....	8
Des nouvelles de nos organismes.....	9-10-11
Administration et bottin des organismes.....	12

## Nos meilleurs vœux pour les Fêtes!

En cette merveilleuse période, les élus et l'administration municipale s'unissent pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes et une année 2025 exceptionnelle! C'est avec enthousiasme que nous vous adressons nos pensées les plus chaleureuses!

## Fermeture de l'hôtel de ville

Nos bureaux seront fermés du 24 décembre au 3 janvier inclusivement. Nous serons heureux de vous accueillir à nouveau dès le 6 janvier 2025.



**Mot du maire**

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

À l'aube du temps des Fêtes, il me fait plaisir de vous adresser ces quelques mots pour vous souhaiter du bon temps avec vos proches.

Profitez des prochaines journées pour vous ressourcer et profiter des nombreuses activités hivernales qui s'offrent à vous à proximité : le sentier pédestre du Faubourg, l'anneau de glace, ainsi que les sentiers du Club de ski de fond.

Cette dernière édition de La Source pour 2024 est l'occasion idéale pour faire le bilan des réalisations de l'année et partager avec vous nos projets ambitieux pour 2025.

Je tiens à remercier chaleureusement notre équipe municipale pour leur travail remarquable. Ensemble, nous bâtissons un milieu de vie dont nous pouvons tous être fiers.

Je vous souhaite un bel hiver rempli de moments précieux. Joyeuses Fêtes à toutes et à tous!



Votre maire,  
Olivier Dumais

## Saint-Lambert-de-Lauzon célèbre ses bénévoles!

Au cœur de notre belle communauté se trouve une richesse inestimable : nos bénévoles. En novembre dernier, l'équipe municipale et les élus ont tenu à les remercier lors d'une soirée de reconnaissance dédiée à leur contribution essentielle.

Ces individus exceptionnels, par leur engagement et leur dévouement, façonnent une communauté plus forte, inclusive et solidaire. Grâce à eux, Saint-Lambert-de-Lauzon peut offrir une diversité de services et d'activités qui enrichissent la vie de ses citoyens. Leur énergie positive, leur détermination et leur amour pour notre communauté transforment chaque projet en un véritable succès. Ensemble, nous bâtissons un environnement où solidarité et entraide sont au cœur de nos actions.

À tous nos bénévoles, nous adressons un merci sincère et chaleureux. Votre engagement est une source d'inspiration et de fierté pour tous.

## La plateforme Voilà! Un accès pratique

Depuis 2020, la plateforme Voilà! offre un accès pratique aux services municipaux tels que l'inscription aux activités, la consultation des comptes de taxes, et la transmission de demandes ou de bris. Elle permet également de recevoir son compte de taxes par courriel, une option pertinente en cas de perturbation des services postaux.

Inscrivez-vous dès maintenant en cliquant sur « Créez et accédez à votre Dossier citoyen » sur le site Web de la Municipalité ([www.mun-sldl.ca](http://www.mun-sldl.ca)).

## Félicitations à Composantes Lab-Co qui a récemment reçu une subvention de 3 millions de dollars du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.



Composantes Lab-Co fabrique tous les modèles et les gammes de composants d'escaliers (colonial, moderne, etc.). Elle fabrique également des dessus de tables ainsi que des blocs de boucher en bois franc.

Cette aide financière permettra de concrétiser un ambitieux projet de 4,72 millions de dollars, qui inclut :

- La construction d'une toute nouvelle usine dans notre parc industriel.
- L'acquisition de nouveaux équipements à la fine pointe de la technologie.

Félicitations à Laurie et François Labrecque, Mathieu et Pier-Luc Couture et toute l'équipe de Lab-Co pour leur vision et leur dévouement!

## Félicitations à Moulures Alnordica pour l'obtention d'une subvention du Fonds C de Desjardins!



En pleine expansion, l'entreprise spécialisée dans la production de moulures et de produits métalliques compte utiliser cette subvention pour renforcer sa présence sur le marché et devenir la référence dans le secteur de la construction.

Un grand bravo à Daniel Labonté, Yanick Dufour et toute l'équipe de Moulures Alnordica!

Joignez-vous à nous pour féliciter ces deux entreprises locales qui contribuent au dynamisme économique de notre région.





## Succès retentissant pour la maison hantée du presbytère



Crédit photos : Félix Desforges

**Le Service des loisirs de Saint-Lambert-de-Lauzon est fier d'annoncer le succès exceptionnel de la maison hantée du presbytère, qui a attiré cette année plus de 2 000 visiteurs courageux.**

Cet événement est devenu un incontournable de l'Halloween et a offert une expérience mémorable, plongeant petits et grands dans un univers fascinant et inquiétant.

La réussite de cet événement repose sur l'engagement de l'équipe du Service des loisirs, qui a consacré d'innombrables heures pour concevoir, dans les moindres détails, chaque pièce de la maison hantée. Grâce à leur créativité et à leur dévouement, chaque recoin a pris vie, habité de murmures inquiétants, d'ombres menaçantes et de détails effrayants.

En nouveauté cette année, l'ajout de figurants a propulsé l'expérience à un niveau supérieur. Ces bénévoles talentueux ont su incarner leurs rôles avec brio, renforçant l'atmosphère terrifiante qui a captivé les visiteurs.



Le Service des loisirs tient à remercier chaleureusement les 2 000 visiteurs qui ont osé franchir les couloirs sombres du presbytère, témoignant de l'enthousiasme de la population envers ses événements locaux.



## Profitez des Fêtes en toute sécurité : conseils pour prévenir les incendies

Le temps des Fêtes est un moment de joie et de célébrations en famille et entre amis. Pour que cette période reste magique et sans incidents, il est essentiel de prendre quelques précautions en matière de sécurité incendie. Voici quelques conseils pratiques pour profiter des festivités en toute tranquillité.

### L'ARBRE DE NOËL

Choisissez un arbre fraîchement coupé : il contient plus d'eau, réduisant ainsi les risques d'incendie et restant vert plus longtemps. Pour vérifier sa fraîcheur, secouez-le doucement : peu d'aiguilles devraient tomber, et elles devraient être souples, non cassantes. Installez l'arbre loin des sources de chaleur comme les radiateurs, foyers ou fenêtres ensoleillées, et assurez-vous qu'il ne bloque pas les issues. Maintenez la base immergée dans un réservoir d'eau et n'utilisez pas de bougies sur l'arbre. Après les Fêtes, n'attendez pas pour le retirer.

### LES DÉCORATIONS

Privilégiez les décorations non inflammables, non conductrices et de taille appropriée si vous avez de jeunes enfants ou des animaux. Évitez les matériaux comme les cheveux d'ange ou la neige en aérosol, qui peuvent être très combustibles.

### LES LUMIÈRES

Utilisez uniquement des lumières certifiées CSA. Les lumières intérieures ne doivent pas être utilisées à l'extérieur, et inversement, certaines lumières extérieures dégagent trop de chaleur pour une utilisation intérieure. Avant chaque utilisation, inspectez les guirlandes pour détecter les ampoules craquelées ou les fils endommagés, et remplacez les jeux défectueux.

### LES PRISES MURALES

Évitez de surcharger les prises murales, même temporairement. Utilisez des rallonges certifiées CSA et inspectez-les pour détecter tout signe d'usure. Suivez les instructions du fabricant et ne faites jamais passer une rallonge sous un tapis ou enroulée, pour éviter les surchauffes.

### QUELQUES IDÉES-CADEAUX SÉCURITAIRES

Enfin, pourquoi ne pas offrir des cadeaux qui protègent vos proches? Un avertisseur de fumée, un détecteur de monoxyde de carbone, un extincteur portatif ABC ou une friteuse homologuée sont autant de présents utiles et sécuritaires.

En suivant ces simples précautions, vous vous assurez de vivre des Fêtes sécuritaires et mémorables. Joyeuses Fêtes à tous!



Le vendredi 17 janvier, l'anneau de glace du parc Alexis-Blanchet se transformera en piste de danse glacée pour notre incontournable Disco sur glace!

Soyez prêts à enfiler vos patins et venez profiter d'une soirée festive en plein air, où petits et grands pourront s'amuser dans une ambiance festive.

Des amuseurs publics seront sur place pour vous divertir, en plus d'une animation musicale pendant toute la soirée. Lors de la dernière édition, plus de 500 personnes avaient participé à l'activité en famille!



## Randonnée aux flambeaux



La troisième édition de la Randonnée aux flambeaux aura lieu le vendredi 7 février au parc du Faubourg (872, rue du Pont). Dans une ambiance chaleureuse et festive, les participants pourront parcourir des sentiers illuminés sur une distance variant entre 1,5 et 2,5 km.

Que vous soyez en famille, entre amis ou en solo, cette randonnée nocturne offre l'occasion de profiter des paysages hivernaux sous une lueur féérique.

**Pour couronner la soirée, des feux d'artifice illumineront le ciel.**



## Parcours Ludiques : les Défis Givrés



Après le succès des précédents Parcours Ludiques tels que la Chasse aux rennes, Mission Sauver Noël et Flocon d'Or, le Service des loisirs invite les familles à vivre une nouvelle aventure dans le sentier boisé du Faubourg. Du 30 novembre au 6 janvier 2025, partez à la rencontre de Jack Frost et aidez-le à résoudre des énigmes en participant à des jeux, défis et devinettes.

Laissez-vous transporter dans un voyage imaginaire où observation, réflexion et travail d'équipe seront vos meilleurs alliés. Les Défis Givrés : une activité parfaite à réaliser en famille tout en profitant de l'air frais.

Comment participer ?

1. Chargez votre téléphone cellulaire et téléchargez l'application Parcours Ludiques sur Google Play ou App Store.
2. Dirigez-vous au parc du Faubourg près du sentier boisé (872, rue du Pont).
3. Repérez le panneau explicatif et suivez les indications.
4. Partez à l'aventure afin d'accompagner Jack Frost dans ces défis.
5. Répondez au court sondage et courez la chance de remporter 100 \$ applicable sur une activité offerte dans le Guide des loisirs.

Le parcours est facilement réalisable avec tous les membres de la famille, il est cependant conçu plus particulièrement pour les enfants de 7 ans et plus.

## Guide des loisirs Hiver 2025

Le Guide des loisirs est disponible depuis le début du mois de décembre. Consultez-le dès maintenant pour découvrir les activités offertes lors de la prochaine saison.

Les inscriptions ont débuté en décembre et se termineront le 8 janvier 2025.

## Camp de jour 2025 : recrutement en janvier!

Vous aimez travailler avec les enfants et avez envie de vivre une expérience mémorable pour l'été 2025? Le camp de jour est à la recherche de jeunes dynamiques et engagées pour rejoindre son équipe!

Le recrutement débutera en janvier. Restez à l'affût de notre page Facebook pour ne pas manquer cette opportunité!



## Une belle réussite pour la première édition de Lamb'Arts



Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette première édition une belle réussite! Grâce à l'engagement et au dévouement de notre comité citoyen bénévole des loisirs, le Service des loisirs a pu offrir un premier événement culturel sur le territoire lambertin.

Nous remercions chaleureusement les auteurs, artistes et animateurs d'ateliers, dont le talent et la passion ont enchanté petits et grands. Leur contribution a permis de créer des moments uniques et enrichissants pour tous les visiteurs.

Enfin, un immense merci au public venu en grand nombre découvrir Lamb'Arts. Votre enthousiasme et votre soutien sont une véritable source de motivation pour poursuivre cette initiative et faire grandir la culture dans notre communauté.



## Respecter les limites de vitesse : un geste pour la sécurité de tous

Le respect des limites de vitesse est essentiel pour garantir la sécurité de tous les usagers de la route. Consciente de l'importance de cette problématique, la Municipalité mène régulièrement des campagnes de mesure de vitesse et de débit de circulation à divers endroits du territoire à l'aide d'un radar. Cet appareil enregistre des données telles que la date, l'heure, la vitesse et la longueur des véhicules, permettant ainsi de différencier les automobiles des véhicules lourds ou des camionnettes avec remorque.

## Des résultats encourageants, mais encore des efforts à faire

En 2024, des mesures ont été effectuées à plusieurs endroits stratégiques, notamment sur la rue du Pont, près de l'hôtel de ville, de la rue Philippe et face à l'église, ainsi que dans le parc industriel sur le boulevard Léon-Vachon et la rue Damase-Breton. Il y a aussi eu sur la rue des Érables dans le secteur de la rue des Saules, sur la rue Bellevue face à la rue de la Colline et sur la rue Roy. **Les résultats montrent que plus de 70 % des conducteurs respectent ou s'approchent des limites permises. À ces automobilistes consciencieux, un grand merci! Votre vigilance contribue à protéger les piétons, cyclistes et autres usagers de la route.**

Cependant, un certain pourcentage de conducteurs roule à des vitesses supérieures de 5, 10, voire 15 km/h ou plus au-dessus de la limite permise. Ces excès de vitesse augmentent considérablement les risques d'accidents graves, souvent impossibles à éviter en raison de ces quelques kilomètres/heure de trop.

## Rouler vite pour gagner quelques secondes : un calcul risqué

Prenons un exemple local. Sur un tronçon de 1350 mètres à partir de l'intersection des rues du Pont et Lemoine, jusqu'à l'intersection des rues Dollard et Champlain (l'extrémité sud-ouest de Champlain). Sur cet itinéraire, il y a 300 mètres à 40km/h et 1005 m à 30 km/h, il y a une différence de 40 secondes entre faire le parcours exactement à la limite permise et le faire à 10 km/h de plus que la vitesse permise.

Ce 10 km/h supplémentaire fait en sorte que vous ne pourrez pas vous arrêter pour éviter un enfant qui traverse la rue sans regarder lors de votre approche, avoir une collision avec un véhicule qui sort de sa cour. Est-il vraiment justifiable de mettre des vies en danger pour si peu de temps?

## Les données de la SAAQ confirment également l'insignifiance du temps gagné par la vitesse :

Rouler à 70 km/h dans une zone de 50 km/h sur 10 kilomètres fait gagner à peine 4 minutes.

Sur une distance de 15 kilomètres, rouler à 90 km/h dans une zone de 70 km/h fait gagner à peine 3 minutes.

Sur une distance de 20 km, rouler à 110 km/h dans une zone de 90 km/h fait économiser seulement 2 minutes.

## La vitesse, un danger réel

La vitesse réduit considérablement la capacité à réagir. Par exemple, vous roulez à 50 km/h lorsque vous apercevez un piéton. Une distance d'au moins 31,2 mètres (environ 108 pieds) vous sépare... ce qui vous permet de réagir, de freiner – et de vous arrêter à temps – si vous avez des freins en bon état et que la chaussée est sèche. Reprenons le même exemple, mais avec 10 km/h en plus. Vous roulez à 60 km/h lorsque vous apercevez un piéton. Une distance d'au moins 31,2 mètres (environ 108 pieds) vous sépare. Vous freinez. Mais c'est trop tard. Lorsque vous percutez le piéton, vous êtes encore à 42 km/h. À cette vitesse, le piéton pourrait être invalide pour le reste de ses jours, ou dans le pire des cas, décéder.

## Un appel à la responsabilité collective

Il est temps de rappeler que chaque conducteur a un rôle crucial à jouer. À ceux qui persistent à rouler trop vite : sachez que vous êtes à l'origine du sentiment d'insécurité des piétons et d'une augmentation des primes d'assurance pour tous. Mais surtout, vous mettez en danger des vies. Derrière chaque accident se cache une famille brisée, un drame qui aurait pu être évité. Respecter les limites de vitesse, c'est préserver des vies, éviter des regrets et bâtir une communauté où chacun peut se sentir en sécurité. Soyez un conducteur responsable : ralentissez, pour vous, mais surtout pour les autres.





**Préparez-vous  
à accueillir l'hiver  
EN TOUTE SÉCURITÉ!**

## CONSEILS ET RÈGLEMENTS POUR UN DÉNEIGEMENT EFFICACE

Pour vous aider à mieux comprendre le fonctionnement des opérations de déneigement et à vous y préparer efficacement, nous vous présentons des conseils pratiques et les règlements en vigueur.

## COMMENT SE DÉROULE UNE OPÉRATION DE DÉNEIGEMENT?

Les opérations de déneigement se déroulent jour et nuit selon une procédure bien définie. Tout commence par le tassement de la neige, elle est déplacée sur les côtés des rues ou dans des aires de stationnement désignées. Puis vient l'enlèvement, où la neige est projetée sur des terrains ou dans des camions qui la transportent vers un site d'élimination. Les priorités d'intervention sont établies pour assurer une fluidité optimale :

- Artères principales, routes collectrices nommées et trottoirs;
- Rues collectrices des secteurs résidentiels et parcours d'autobus;
- Rues et routes secondaires des secteurs résidentiels;
- Rues à faible circulation, ruelles, culs-de-sac et aires de stationnement.

## QUE FAIRE À LA MAISON POUR FACILITER LE DÉNEIGEMENT?

Pour faciliter le travail des équipes de déneigement, les citoyens sont invités à poser des balises aux coins de leur terrain, en bordure de la rue, afin de délimiter l'espace. En l'absence de bordures, le déneigement se fait à 1 mètre de la limite du pavage. Il est essentiel de placer les jeux extérieurs (comme les paniers de basketball ou les filets de hockey) loin de la rue pour éviter les accidents et ne pas gêner le passage des véhicules de déneigement. **En tout temps, aucun objet ne doit se trouver à moins de 1,5 mètre de la limite du pavage.**

Déneiger les toitures inclinées, les balcons, les galeries et les auvents est aussi nécessaire pour prévenir tout accident dû à des chutes de neige ou de glace accumulées, ainsi qu'en cas d'incendie, où une sortie de secours pourrait être cruciale. Tout propriétaire est responsable des accidents qui pourraient être causés par des chutes de neige ou de glace occasionnées par des accumulations.

## LES ABRIS D'HIVER

Les abris d'hiver sont autorisés du 15 octobre au 30 avril et n'exigent pas l'obtention de certificat d'autorisation. Toutefois, quelques conditions doivent être respectées :

- Il doit y avoir un bâtiment principal sur le terrain où est érigé l'abri;
- L'abri doit être érigé sur une case de stationnement ou une allée de circulation d'une aire de stationnement ou devant une porte d'entrée;
- L'abri doit être revêtu de façon uniforme de toile ou de panneaux de bois peints (y compris les panneaux d'aggloméré);
- La hauteur maximale permise pour les abris est de 3 mètres;
- Une distance minimale de 2 mètres doit être observée entre les abris (incluant les ancrages) et les bornes-fontaines;
- À l'intérieur du périmètre d'urbanisation et en bordure des voies de circulation dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h et moins, l'abri d'hiver pour auto doit respecter une distance minimale de 2,4 mètres de la bordure physique de la voie de circulation;
- Dans toutes les autres zones, les abris d'autos ne doivent pas empiéter dans l'emprise des voies de circulation.



## LES ARBRES ET LES ARBUSTES

**Pour assurer une circulation fluide sur les trottoirs et les rues et faciliter le déneigement, il est primordial de prendre ces recommandations en considération :**

- Ne pas laisser les branches d'un arbre empiéter sur un trottoir de telle sorte que le dégagement entre le trottoir et les branches demeure inférieur à 3,5 mètres de hauteur;
- Ne pas laisser les branches d'un arbre empiéter au-dessus d'une rue de telle sorte que le dégagement entre le revêtement bitumineux et les branches demeure inférieur à 4,5 mètres;
- Ne pas laisser les branches d'un arbre ou d'un arbuste empiéter sur un panneau de signalisation routière situé en bordure d'une rue, de manière à nuire à la visibilité;
- Ne pas laisser un arbuste ou une haie empiéter sur une rue de manière à nuire à la libre circulation et à la visibilité;
- Ne pas empiéter de quelque façon que ce soit sur une rue ou un terrain public.



## LES BOÎTES AUX LETTRES

En prévision de la saison hivernale, plusieurs propriétaires ont à préparer les aménagements requis pour protéger les boîtes aux lettres privées en bordure des chemins ruraux. Il est important d'installer des balises à proximité afin d'indiquer leur présence. La poste canadienne dispose de normes à cet effet qui sont accompagnées d'un plan d'installation. Ces normes sont toujours en vigueur et ont été adoptées par le ministère des Transports du Québec ainsi que par l'ensemble des Municipalités du Québec. Les règles d'installation des boîtes aux lettres rurales dans les emprises routières se trouvent sur le site Web du ministère des Transports.

## LE POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS

Des précautions s'imposent en ce qui a trait aux bacs roulants lors des collectes hivernales :

- Placer les bacs en bordure de la voie publique la veille de la collecte à compter de 19 h ou avant 7 h le matin même;
- S'assurer que les bacs roulants soient suffisamment éloignés des balises afin que ces dernières ne soient pas endommagées au passage du bras mécanique;
- S'assurer que les bacs roulants soient toujours placés à bonne distance de tout arbre, arbuste, clôture, muret ou abri d'automobile.

## LES BORNES D'INCENDIE

Les bornes d'incendie doivent être déneigées et rendues accessibles le plus rapidement possible après une bordée de neige afin d'assurer la protection des citoyennes et citoyens. La Municipalité se fait un devoir de les dégager dans les 72 heures suivant la fin des précipitations. La collaboration des citoyennes et citoyens est demandée afin de ne pas jeter, lancer ou souffler de la neige sur la borne d'incendie ou dans l'espace dégagé lui donnant accès pour assurer la sécurité de tous.

## RESTRICTIONS EN QUARTIER RÉSIDENTIEL



## DÉPÔT DE LA NEIGE DANS LA RUE

En vertu de l'article 498 du Code de la sécurité routière, il est interdit de jeter, déposer ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'entretien de ce chemin. Les citoyennes et citoyens ne peuvent donc pas y déposer la neige laissée par le chasse-neige sur le bord des voies de circulation.

## STATIONNEMENT DE NUIT

Le règlement municipal stipule qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public entre 23 h et 7 h du 15 novembre au 31 mars inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

La collaboration des citoyennes et citoyens favorise les opérations de déneigement. Lorsque l'opérateur n'a pas à contourner les véhicules ou à effectuer de manœuvres parce que deux véhicules sont stationnés côte à côte, l'opération se fait plus rapidement et aucune accumulation n'est laissée dans les rues, sur les trottoirs et dans les aires de stationnement.

## DÉPÔT D'UNE PLAINTE

Advenant un bris à une propriété ou à l'un de ses aménagements, les réclamations doivent être adressées à la Municipalité directement sur la plateforme citoyenne Voilà, le plus rapidement possible afin qu'une constatation soit effectuée.

Il est recommandé de protéger ses aménagements par une clôture à neige recouverte de jute afin de diminuer les dommages causés par les sels de déglacage, les vents déshydratants ou les opérations de déneigement.

En règle générale, l'entrepreneur mandaté par la Municipalité doit dégager un mètre en dehors de la chaussée. Il ne peut donc pas être tenu responsable de bris à l'intérieur de cette limite.

Nous vous souhaitons un hiver en toute sécurité et nous vous remercions pour votre collaboration dans ces opérations essentielles à notre quotidien!

5<sup>e</sup> ÉDITION  
**CLASSIQUE HIVERNALE**  
 STARS

**SPORTS AUX PUCES**  
 ST-NICOLAS

**CLASSIQUE HIVERNALE DE HOCKEY BOTTINES**  
**22 FÉVRIER 2025**

● PARTIES DE 3 VS 3 ● 180\$ PAR ÉQUIPE  
 ● 3 PARTIES MINIMUM ● 4 CATÉGORIES

**PRIX POUR LES ÉQUIPES GAGNANTES**  
**BAR ET CANTINE SUR PLACE**  
 9 H À 17 H | SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

**INFO ET INSCRIPTION: JEFF CANTIN**  
 jcantin@sfta.ca | 418 953-1841



# Calendrier des collectes 2025

<b>JANVIER</b>	1	8	15	22	29
<b>FÉVRIER</b>	5	12	19	26	
<b>MARS</b>	5	12	19	26	
<b>AVRIL</b>	2	9	16	23	30
<b>MAI</b>	7	14	21	28	
<b>JUIN</b>	4	11	18	25	
<b>JUILLET</b>	2	9	16	23	30
<b>AOÛT</b>	6	13	20	27	
<b>SEPTEMBRE</b>	3	10	17	24	
<b>OCTOBRE</b>	1	8	15	22	29
<b>NOVEMBRE</b>	5	12	19	26	
<b>DÉCEMBRE</b>	3	10	17	24	31

## SURPLUS DE RÉSIDUS VERTS

Printemps 2025 : les mercredis du 7 au 28 mai (4 collectes).  
Automne 2025 : les mercredis du 8 octobre au 12 novembre (6 collectes).

**ENCOMBRANTS** (déchets monstres)  
Les 2 juin et 6 octobre.

Merci de placer votre bac en bordure de rue avant 7 h le jour de la collecte.

**Déchets domestiques** : Bac roulant gris, noir ou vert de 240 ou 360 litres, fourni par le citoyen.

**Matières recyclables** : Bac bleu fourni par la Municipalité.

**Matières compostables** : Bac brun fourni par la Municipalité.

**Surplus de résidus verts** : Sac de papier ou boîte en carton seulement.

Pour toutes questions : 418 889-9715

\* Sujet à changement

Déchets domestiques

Matières recyclables

Matières compostables

## JOURS FÉRIÉS EN 2025

### VENDREDI 18 AVRIL :

Vendredi saint

### LUNDI 21 AVRIL :

Lundi de Pâques

### LUNDI 19 MAI :

Journée nationale des patriotes

### MARDI 24 JUIN :

Fête nationale du Québec

### MARDI 1<sup>ER</sup> JUILLET :

Fête nationale du Canada

### LUNDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE :

Fête du Travail

### LUNDI 13 OCTOBRE :

Action de grâce

### MERCREDI 24 DÉCEMBRE :

Veille de Noël

### JEUDI 25 DÉCEMBRE :

Fête de Noël

### VENDREDI 26 DÉCEMBRE :

Lendemain de Noël

### MERCREDI 31 DÉCEMBRE :

Veille du jour de l'An

### JEUDI 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026 :

Jour de l'An

### VENDREDI 2 JANVIER 2026 :

Lendemain du jour de l'An



[cisssca.com/fa](http://cisssca.com/fa)

## Séances ordinaires du conseil municipal en 2025

13 janvier (2 <sup>e</sup> lundi du mois)	2 juin 7 juillet 11 août (2 <sup>e</sup> lundi du mois)	1 <sup>er</sup> octobre (1 <sup>er</sup> mercredi du mois)
3 février	8 septembre (2 <sup>e</sup> lundi du mois)	10 novembre (2 <sup>e</sup> lundi du mois)
3 mars		8 décembre (2 <sup>e</sup> lundi du mois)
7 avril		
5 mai		

Les séances ont lieu au centre municipal, 1147, rue du Pont, à 19 h.



## Petites nouvelles du Service d'entraide



Notre campagne de financement se poursuit afin de pouvoir agrandir le 1189 rue du Pont pour y déménager le comptoir le Bazar en 2025. Si vous voulez faire un don, allez sur notre site web <https://www.servicedentraide-sldl.com/> ou appelez-nous au 418 889-5109. Nous avons besoin de vous!

C'est avec grand plaisir que nous souhaitons vous remercier chaleureusement de votre belle participation pour nos paniers de Noël. Un immense merci aux personnes qui ont donné des denrées pour la confection de nos paniers et à celles qui les ont préparés. Merci aux pompiers de Saint-Lambert-de-Lauzon pour leur collecte annuelle de denrées. Merci aussi à l'Arbre Enchanté des Chevaliers de Colomb pour leurs généreux cadeaux aux enfants que nous aidons. Toute l'aide que nous recevons pour les paniers de Noël est très appréciée. Merci à tous!

Vous avez une attitude écologique ou souhaitez en développer une? Magasiner au comptoir vestimentaire le Bazar constitue une excellente façon de trouver à très bon marché des objets uniques en leur genre. Le comptoir vestimentaire est ouvert à tous et toutes sans égard aux revenus. Faire un achat au comptoir revient à faire un don au Service d'entraide. Ne soyez pas gênés et venez nous encourager. On y fait vraiment de belles trouvailles! C'est aussi une bonne manière de diminuer notre empreinte écologique, de réutiliser des objets et de recycler ce dont nous n'avons plus besoin. Nous vendons à petit prix des vêtements, des jouets, de la

vaisselle, des meubles et tout ce que l'on trouve dans une maison. Venez voir au 119, rue des Peupliers, vous serez agréablement surpris.

Heures d'ouverture : Mercredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h / Jeudi de 9 h à 11 h 30, de 13 h à 16 h et de 19 h à 21 h / Vendredi de 9 h à 11 h 30. Nous vous remercions pour vos dons de vêtements propres, que vous déposez dans nos bacs à vêtements, en sacs attachés. Prenez note que le comptoir vestimentaire le Bazar sera fermé du 21 décembre jusqu'au 7 janvier 2025 inclusivement.

Les personnes de 70 ans et plus qui n'ont plus le goût de cuisiner ou l'énergie pour le faire et les personnes en perte d'autonomie temporaire ou permanente peuvent bénéficier d'un service de popote roulante offert deux fois par semaine le mardi et le jeudi au coût de 6,50 \$ par repas. Un repas chaud complet et équilibré comprenant soupe, plat principal et dessert peut vous être livré à domicile par des bénévoles. Cela vous permet de maintenir une bonne qualité de vie à la maison et d'avoir la visite rassurante et réconfortante d'un ou d'une bénévole 2 fois par semaine. Cela peut aussi vous aider à vivre une meilleure convalescence si vous revenez d'un séjour à l'hôpital. Pour avoir plus d'informations et vous inscrire, contactez-nous au 418 889-5109. Ne vous gênez pas pour nous téléphoner! Prenez note que la livraison de la popote sera en pause pour la période des Fêtes, soit du 20 décembre au 6 janvier 2025.

Nous souhaitons à toute la population de Saint-Lambert-de-Lauzon, un très joyeux temps des Fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2025.

### Sentiers de ski de fond PIERRE HARVEY

#### Le saviez-vous?

Les activités des sentiers Pierre Harvey se déroulent sur un territoire appartenant à plusieurs propriétaires. Ces derniers sont heureux de s'associer au Club de ski et de raquette afin de permettre à la communauté de profiter de leurs activités hivernales en plein air. Grâce à leur générosité, nous pouvons admirer les paysages magnifiques et la quiétude du milieu.

**UN GRAND MERCI À TOUS LES PROPRIÉTAIRES.**  
Démonstrons-leur notre reconnaissance en étant respectueux de leurs terres et de la nature.

Club de ski de fond et de raquette de  
Saint-Lambert-de-Lauzon  
Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon

Le Club de ski de fond et raquette est déjà très actif et se prépare pour la prochaine saison hivernale 2024-2025. Les sentiers sont nettoyés et nous avons déplacé une section d'un sentier de raquette afin de contourner un développement résidentiel.

Le 1<sup>er</sup> février 2025, le club tiendra une journée porte ouverte afin de permettre aux jeunes et moins jeunes de s'initier au ski de fond. Les participants pourront découvrir les rudiments du ski de fond, en compagnie d'un moniteur de l'organisme Ski Québec. Les équipements seront fournis gratuitement (bottes, bâtons et skis), de même que l'accès aux sentiers et de raquette. Nous travaillons aussi pour avoir un représentant d'équipement de ski lors de cette fête. Pour les détails à venir, consultez le site Web et la page Facebook @Sentiers Pierre-Harvey.

**Les tarifs pour la saison 2024-2025**

SKI Abonnement saisonnier : 30 \$ / SKI Abonnement journalier : 8 \$  
 RAQUETTE Abonnement saisonnier : 10 \$ / RAQUETTE Abonnement journalier : 5 \$

Nous vous rappelons que vous pourrez vous procurer votre abonnement saisonnier au chalet du club et au IGA. Afin de souligner la belle collaboration avec les propriétaires terriens, vous verrez un nouveau panneau au départ des sentiers. Le Club de ski de fond et raquette tient à remercier tous les bénévoles pour les travaux de préparation des sentiers et de nos infrastructures.

En terminant, nous souhaitons à toutes et tous un joyeux temps des Fêtes et un contexte hivernal favorisant la pratique d'activités extérieures.

Nous vous attendons en grand nombre dans nos sentiers.

## La saison 2024-2025 est bien amorcée pour le CPA Résultats des compétitions

### Compétition Souvenir Georges Ethier du 26 au 29 septembre à Beauport

Participant(e)s : Aurélie Lachance et Malorie Vézina

### Invitation Carole Gauthier 2024 du 10 au 14 octobre à Lévis



**NOS MÉDAILLÉES**  
**Julianne Vézina**  
 (St-Lambert-de-Lauzon)  
 Star 9 dames  
 Médaille de bronze  
 Or dames  
 Médaille d'argent

**Anaïs Fortier** - Star 8 dames - médaille d'argent

**Angéline Vézina** - Star 10 dames - médaille d'argent (St-Lambert-de-Lauzon)

**Méliane Parent** - Star 5 dames-13 ans - médaille de bronze

Autres participantes : Suzie Bilodeau, Léa Demers, Anaïs Labbé et Malorie Vézina (St-Lambert-de-Lauzon), Kaïly Gagné, Sophia Labbé, Coralie Grenier et Mylia Bolduc.

### Championnats de la sous-section Québec 2024 du 7 au 10 novembre à Sainte-Marie

Participant(e) : Aurélie Lachance de Saint-Lambert-de-Lauzon

### Écussons : Au Patinage Plus aussi on travaille fort...

LES ÉCUSSENS OBTENUS EN OCTOBRE PAR NOS PATINEURS : Étape 1 : Jade Hébert; Étape 2 : Mélody Boulanger, Jade Hébert, Lexya Labrecque; Étape 3 : Noémie Giguère; Étape 4 : Naomie Gagnon; Étape 5 : Aurélie Bouchard, Lyzanne Gagnon, Naomie Gagnon, Alexandrine Laliberté et Sarah Parent. Félicitations!

**REMERCIEMENTS** : Le CPA Les Tourbillons tient à remercier tous les bénévoles qui ont contribué à la tenue de la compétition Invitation des Deux Rives 2024 du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre.

**FÊTE DE NOËL** : Le samedi 21 décembre, nous fêterons Noël lors des séances de patinage du Pré-patinage plus et Patinage Plus groupes 1 et 2.

La demi-saison d'automne se terminera le 28 décembre et la demi-saison d'hiver 2025 débutera le 4 janvier 2025.

Le CPA Les Tourbillons de Saint-Isidore vous souhaite un joyeux temps des Fêtes et une bonne année 2025!

Chantal Vigneault, relations publiques





## Nouvelles du 137<sup>e</sup> Groupe scout Le Bac

Déjà quelques mois se sont écoulés depuis le début de notre année scout.



Nos Castors, Louveteaux et Aventuriers ont vécu leurs camps d'automne au cours des dernières semaines. Pour plusieurs, il s'agissait de la première expérience de camp avec les scouts. Nouveaux et anciens ont vécu une belle fin de semaine qui restera gravée dans leur mémoire.

Notre collecte de contenants consignés a eu lieu le 19 octobre dernier. Grâce à vos dons en argent et en contenants consignés, ce sont 2 400 \$ qui ont été amassés. Un grand merci pour votre appui!

Le samedi 21 décembre, nous chanterons des cantiques de Noël devant le IGA et la SAQ afin d'égayer votre magasinage. Nous y recueillerons des dons en argent pour financer les activités de notre groupe scout. Merci de nous encourager!

Suivez notre page Facebook pour être informés de nos activités : 137<sup>e</sup> Groupe Scout Le Bac.

## Mot des Chevaliers de Colomb

Au dernier Festival de la rentrée (FDLR), les organisateurs ont permis aux Chevaliers de Colomb de s'occuper de la vente de hot-dogs, ainsi que de bons maïs locaux. C'est avec un immense plaisir que nous avons accepté. Bien sûr, dans ce genre d'activité, il y a la présence de « food trucks ». Mais je ne crois pas qu'on entre en compétition avec des poutines, des pizzas ou des barbes à papa.

Nous vendons à un prix raisonnable, par nos bénévoles, et comme d'habitude, on redistribue les profits dans notre communauté. Cette année, c'est un peu plus de 1 500 \$ nets que nous avons encaissés! Je pense aussi que nos prix permettent une alternative aux familles qui veulent nourrir leurs enfants sans tomber dans des mets à plus de 10 \$ par personne. Pour nous, ce fut une fois de plus une activité motivante pour nos bénévoles et riche en contacts humains avec notre clientèle.

Je tiens à remercier énormément les organisateurs du FDLR qui nous ont permis de tenir notre kiosque à hot-dogs et maïs. Un grand merci également à la Municipalité qui, comme toujours, nous offre beaucoup de soutien dans nos activités. D'ailleurs, en collaboration avec cette dernière, nous préparons notre belle fête de Noël des enfants. Mais au moment de lire ces lignes, elle aura déjà eu lieu.

Finalement, un immense merci à tous nos bénévoles qui, lors de ces activités, nous permettent d'apporter un petit plus à notre communauté.

Joyeux Noël, bonne année et surtout la santé à tous, de la part des Chevaliers de Colomb de Saint-Lambert-de-Lauzon.



Benoît Mathieu, Grand Chevalier

## Championnat LANCER-LIBRE 15 ans déjà Les Chevaliers de Colomb couronnent les champions du concours

La collaboration entre l'école du Bac et les Chevaliers de Colomb a repris au LANCER-LIBRE (basketball) pour une 15<sup>e</sup> année avec la participation de 192 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Bravo aux jeunes et merci à M. Philippe Frémont-Mongrain, M. Alexis Chiasson et Mme Mariève, enseignants en éducation physique et en santé, pour leur soutien.

Sur la photo :

Nos champions et nos championnes chez les filles et garçons de 10, 11 et 12 ans, en plus des trois enseignants et des responsables des défis jeunesse des C de C.

Merci au conseil de Saint-Lambert-de-Lauzon pour le soutien financier, aux chevaliers bénévoles ainsi qu'aux dirigeants de l'école du Bac pour leur écoute.



Claude Carrier et Benoît Mathieu, responsables

Dossier jeunesse des C de C de Saint-Lambert-de-Lauzon

## La Maison des jeunes Le Re-Pairs Faire une différence auprès de nos jeunes Collecte de fonds 2024



La MDJ Le Re-Pairs vous offre l'opportunité de contribuer à faire une différence auprès des jeunes de notre communauté.

### Quelle est la mission de la MDJ Le Re-Pairs?

Notre mission est d'offrir un lieu de rencontre animé aux jeunes qui, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyens critiques, actifs et responsables. Pour les jeunes en situation de vulnérabilité, nous leur procurons un filet de sécurité en brisant l'isolement social, en renforçant leur sentiment d'appartenance, en développant leurs compétences et habiletés sociales.

### Quelle est la clientèle de la MDJ Le Re-Pairs?

Plus de 200 jeunes distincts ont fréquenté la MDJ Le Re-Pairs en 2024. Ça représente plus de 40% des 10 à 14 ans de Saint-Lambert-de-Lauzon! Âgés de 12 ans en moyenne, ils sont très curieux, enjoués et « full plein » d'énergie.



## Votre don permet de soutenir notre mission et d'accompagner les adultes de demain!

Comment contribuer à la Collecte de fonds 2024?

- Par un don en ligne sur la plateforme Zeffy accessible avec le code QR
- Par l'envoi d'un chèque à : Maison des Jeunes, 1147 rue du Pont, C.P. 23, Saint-Lambert-de-Lauzon G0S 2W0

Vous recevrez un reçu officiel de don aux fins de l'impôt sur le revenu.

### SEREZ-VOUS SUR LE TABLEAU DE NOS DONATEURS?

Nous honorerons les donateurs à notre Collecte de fonds 2024 par un affichage dans nos locaux et lors d'événements avec nos partenaires. Merci de votre soutien!

Le conseil d'administration de la MDJ Le Re-Pairs - Suivez-nous sur Facebook!





## Un mot du Cercle des Fermières



Le Cercle des Fermières de Saint-Lambert demeure toujours aussi dynamique! Nos membres participent activement aux rencontres mensuelles, aux ateliers mélomé et de tissage, ainsi qu'aux événements Héma-Québec.

**Le point fort de cet automne :** Le Marché de Noël, tenu le 23 novembre dernier, a été un véritable succès. 34 exposants, venus de Plessisville, de Québec et de la région, ont présenté leurs créations à plus de 400 visiteurs. Cet événement, parfait pour lancer la saison des achats des Fêtes, a été rendu possible grâce aux efforts d'Élaine Poiré, Valérie Lacerte, et de nos précieux bénévoles. Le rendez-vous est déjà pris pour l'édition 2025! Mention spéciale à la Maison des Jeunes, qui a organisé son propre Marché de Noël en parallèle.

Un autre projet de l'automne fut l'agrandissement du local de tissage. La superficie a augmenté de près de 50 %, ce qui permet une circulation plus fluide et une meilleure luminosité.

Le souper de Noël a encore été très populaire, avec la participation de plus de 50 membres. Une attention toute spéciale, comme chaque année, est accordée aux membres de plus de 80 ans qui résident à Saint-Lambert-de-Lauzon.



La présidente, Mme Jacqueline Roy, ainsi que tous les membres du CA, souhaitent un joyeux Noël et une année 2025 fantastique à toute la population.

Pour nous joindre :

Facebook : Cercle Fermières Saint-Lambert-de-Lauzon  
fermieresstlambert@hotmail.com

Présidente : Jacqueline Roy 418 889-9160

## Club FADOQ Saint-Lambert-de-Lauzon



### NOUVELLE ACTIVITÉ

Le Club essaie de mettre en place des « déjeuners-conférences, style grand public », le deuxième jeudi du mois. Quels seraient les sujets susceptibles d'intéresser et quels seraient les personnes ressources que vous pourriez recommander pour présenter les sujets qui vous tiennent à cœur. Contactez Suzanne Fillion 418 889-0750 ou Yves Tremblay 581 888-2454.

### ACTIVITÉS RÉCURRENTES ET DE SAISON

- 1- Les tournois de cartes reprennent dès le 16 janvier 2025 à salle municipale.
- 2- Vie Active reprendra le 23 janvier. Information Suzanne Fillion 418 889-0750.
- 3- Bingo prévu à la salle municipale le 16 février et le 14 avril. Coût : selon le nombre de cartes soit 12 \$ ou 15 \$, 500 \$ seront distribués en prix.
- 4- Cabane à sucre le 16 avril à l'Érablière Saint-Étienne, coût à venir. Réservez tôt à Murielle Buteau 418 889-9430 ou Francine Dubois 418 417-0947.
- 5- Jeux régionaux de la FADOQ prévus en avril. Information, contactez Suzanne Jean 418 889-0700.
- 6- Casino de Wôlinak prévu en avril ou mai. La date et le coût de 35 \$ demeure à confirmer. Pour des questions : Francine Dubois 418 417-0947 (laissez un message, on vous rappellera).

**RECHERCHE DE BÉNÉVOLES** ■ Vous souhaitez vous impliquer davantage dans la gestion des activités du club? N'hésitez pas à donner votre nom, car nous avons besoin de nouvelles ressources humaines pour l'organisation et la réalisation d'activités qui, nous l'espérons, pourront se réaliser dans les prochains mois.

Si vous avez des questions ou des suggestions, communiquez avec l'un des membres du conseil (ordre alphabétique) : Murielle Buteau 418 889-9430, Francine Dubois 418 417-0947, Suzanne Fillion 418 889-0750, Clément Girard 418 889-9832, Tonia Robichaud 418 889-9593, Yves Tremblay 581 888-2454, Jacques Turgeon 581 372-2680. Courriel du club : fadoq.sldl@gmail.com

Yves Tremblay, président

## Les Filles d'Isabelle de Saint-Lambert



En octobre dernier, le Cercle Filles d'Isabelle Marie Ghislaine 1383 a célébré ses 31 ans d'existence à Saint-Lambert-de-Lauzon. Un mouvement de femmes dévouées à leur église et à leur paroisse, qui ont contribué activement à la vie communautaire au fil des années.



Nous tenons à remercier toutes celles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour permettre la réalisation de nos œuvres et activités. Une pensée particulière aux régentes qui ont marqué ce parcours : Ghislaine Lemelin, Angèle Simoneau Vachon, Lucia Gagne Vaillancourt, Nicole Bérubé Miville, Nicole Lacasse, Lucille Dubé Plante et Claude Jacques.

Aujourd'hui, nous arrivons à la fin de ce beau chapitre. Nos membres vieillissantes et la difficulté d'attirer de nouvelles personnes pour se joindre à nous nous amènent à clore cette belle aventure. Cependant, certaines de nos membres continueront leur implication au sein d'autres cercles. Nous leur souhaitons bonne chance dans cette nouvelle étape de leur engagement. Nous souhaitons également remercier chaleureusement tous ceux et celles qui nous ont soutenues, que ce soit par leur présence ou par leurs encouragements lors de nos diverses activités, notamment notre dernière vente de gâteaux aux fruits. Votre soutien a été précieux.

Cette année, nous avons eu l'honneur de célébrer deux magnifiques jubilés : les 60 ans de mariage de Lucia Gagne et Roger Vaillancourt, ainsi que les 50 ans de Céline et Steve Massicotte. Félicitations à ces couples pour leurs belles années d'amour et souhaitons-leur encore de nombreuses années de bonheur.



Nous profitons également de l'occasion pour souligner l'anniversaire exceptionnel de Mme Noëlla Arcand Péloquin, qui fêtera ses 103 ans le 25 décembre. Membre des Filles d'Isabelle depuis plusieurs décennies, elle incarne la fidélité et la longévité de notre mouvement. Nous adressons un grand merci à notre Municipalité pour son soutien constant, notamment par la mise à disposition de la salle pour nos rencontres mensuelles.

En cette période des Fêtes, nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles célébrations, remplies de joie, de paix et de chaleur.

Lucille Dubé Plante



## ADMINISTRATION MUNICIPALE

<b>Maire</b>	Olivier Dumais Courriel : maire@mun-sldl.ca Hôtel de ville : 418 889-9715 poste 2246	
<b>Conseillers</b>	Germain Couture, siège n°1 Renaud Labonté, siège n°2 Dave Bolduc, siège n°3	Stéphanie Martel, siège n°4 Caroline Fournier, siège n°5 Anick Campeau, siège n°6
<b>Hôtel de Ville</b>	1200, rue du Pont Saint-Lambert-de-Lauzon G0S 2W0 Tél. : 418 889-9715 Télécopieur : 418 889-0660 Courriel : info@mun-sldl.ca Site Web : mun-sldl.ca	
		
	<b>Horaires réguliers</b> Du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30 Vendredi, de 8 h à 12 h	
<b>Direction générale :</b>	Éric Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier Jonathan Mercier, adjoint au directeur général et chargé de projets	
<b>Finances et administration :</b>	Émanuel Langlois, directeur	
<b>Sécurité incendie :</b>	Maxime Poulin Grenier, directeur Richard Langlais, directeur adjoint	
<b>Loisirs et vie communautaire :</b>	Pascal Vachon, directeur	
<b>Travaux publics :</b>	Steeve Veilleux, directeur	
<b>Urbanisme et développement économique :</b>	Pierre-Olivier Bélanger, directeur	

**BIBLIOTHÈQUE** 1275, rue des Érables 418 830-9945  
biblio@mun-sldl.ca



Pour connaître l'horaire, consultez la page de la bibliothèque sur le site Web de la Municipalité.

**CENTRES COMMUNAUTAIRES** Centre municipal, 1147, rue du Pont .....418 889-0603  
Centre des loisirs, 1096, rue du Pont.....418 889-9675  
Pavillon ComAgro, 872, rue du Pont

**COUR MUNICIPALE** Cour municipale de Sainte-Marie

**MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE** ..... 418 387-3444

**POLICE SÛRETÉ DU QUÉBEC** .....418 387-4438  
Plaintes sans frais .....310-4141

poste.mrc.nouvelle-beauce@surete.qc.ca  
Urgence police et service incendie .....911

**OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION** 877 380-3444 418 387-0404  
direction@orhnouvellebeauce.ca

**TRANSPORT ADAPTÉ** Société de transport de Lévis .....418 837-2401

**CENTRE DE SANTÉ PAUL-GILBERT** Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral  
Centre hospitalier .....418 380-8993  
CLSC ..... 418 380-8991  
Info Santé..... 811  
Urgence détresse .....1 866 277-3553 (1 866 APPELLE)

**CENTRE DE LA PETITE ENFANCE** L'enfant d'eau ..... 418 889-1200  
La Clef des champs ..... 418 417-1200

**ÉCOLE DU BAC** .....418 834-2478

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS** .....418 889-8662

**ÉCOCENTRE** ..... 418 889-8727



## Le contrôle coercitif, c'est quoi ?

C'est une forme de contrôle qui s'effectue par de l'intimidation, du harcèlement, du dénigrement et parfois par des blessures.

Il peut aussi s'exercer par des attentes inatteignables qui amène la femme se sentir impuissante et à marcher continuellement sur des oeufs.

**Pour en savoir plus**  
24H/24 - 7 JOURS/7

**418 227-1025**  
**1 800 709-1025**

Saint-Georges	Saint-Gédéon
Beauceville	Saint-Joseph
La Guadeloupe	Saint-Martin
Lac-Échemin	Saint-Prosper
Saint-Éphrem	Sainte-Marie

## LISTE DES ORGANISMES

Association de baseball Beauce-Nord	Roger Brochu.....581 307-9884
Association de ringuette de Ste-Marie	Francis Simard.....418-389-4095
Association de soccer Nouvelle-Beauce	..... president@soccernouvellebeauce.ca
Cercle de Fermières	Jacqueline Roy fermieresstlambert@hotmail.com
Cercle des Châtelaines	Ginette Fontaine.....418 889-9062
Chevaliers de Colomb	Benoît Mathieu.....418 889-0568
Club Aramis	.....418 889-9589
Club de Motoneiges du Rivage St-Lambert	Claude Larochelle.....418 889-0764
Club de patinage artistique de St-Isidore	Sarah Jane Mac Laren .....418 997-2480
Club de ski de fond	..... skidefondpierreharveystlambertdelauzon.com
Club équestre Les Randonneurs	Arthur Fortin .....418 802-1545
Club FADOQ	Yves Tremblay .....fadoq.sldl@gmail.com
École des Puces	Murielle Fortier .....info@ecoledespuces.com
Festival de la Rentrée	Marie-Anne Courchesne.....581 888-4176
Filles d'Isabelle	Claude Jacques .....claud-jacques@bell.net
Groupe Scout 137 <sup>e</sup> Le Bac	Mélanie Ruel .....scouts137lebac@hotmail.com
Hockey mineur Beauce-Nord	.....www.rapidesbeaucenord.com
Hockey mineur de Saint-Isidore	Marie-Claude Allen.....418 882-2197
Maison des jeunes	.....mdjsldl@gmail.com
Service d'entraide	.....418 889-5109

## AUTRES RESSOURCES

AL-ANON	.....844 725-2666
Alcooliques anonymes	.....1 866 376-6279
Comité de gardiennes	Suzanne Fillion.....418 889-0750
Conseil d'établissement de l'École du Bac	Patricia Maltais.....418 834-2478
Fabrique de Saint-Lambert	.....418 839-8264 poste 3441
Petit Domicile (Le)	.....418 889-0950

## TOMBÉE DU PROCHAIN BULLETIN LA SOURCE

La prochaine édition du bulletin La Source paraîtra le 26 mars 2025. Les communiqués des organismes communautaires locaux ou régionaux doivent être transmis par courrier électronique avant le 26 février à 16 h 30 à lasource@mun-sldl.ca. La Source est le bulletin de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon distribué gratuitement dans tous les foyers et les commerces de la localité.

Conception, coordination et impression : Première avenue communication, Scott

Tirage : 2 850 / Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales